

<http://lacreteil.fr/spip.php?article385>



# Merveilleuse Île de loisirs ??

- INFORMATIONS ..... & ÉCHANGES - PRESS-BOOK P - VIVRE ENSEMBLE -



Date de mise en ligne : mardi 5 juin 2018

---

Copyright © LACCRETEIL.FR - Tous droits réservés

---

[index.php?action=image\_responsive&#38;img=IMG/png/pixel\_blanc.png&#38;taille=1&#38;1486227457]

## EXPRESSIONS LIBRES

Agir pour vous



### Thierry Hebbrecht

â€” Groupe Les Républicains â€”

Les propos tenus dans les colonnes de la rubrique Expressions libres n'engagent que leurs auteurs.

Quelle chance pour Créteil d'avoir en plein coeur de la ville plus de 40 hectares de verdure entourant un grand plan d'eau ! Un véritable atout pour notre ville.

Ce site est géré par un syndicat mixte qui aurait dû permettre d'augmenter les investissements et faciliter le fonctionnement. Malheureusement, aujourd'hui, c'est tout l'inverse puisque les décisions ne sont plus prises au sein de ce syndicat, tiraillé entre ces trois instances.

Pourtant, il y a de réelles sommes investies pour notre lac de Créteil. En 2016, c'était près de 1,2 MEuros en fonctionnement et autant en investissement qui ont été versés par ces collectivités. En 2017, les sommes sont un peu plus faibles avec 1MEuros de fonctionnement et 500 000 Euros en investissement. Face à de telles sommes, une question se pose naturellement aux amoureux du site : à quoi sont-elles allouées ? Quelles améliorations ont-elles permises ?

En effet, malgré ces montants significatifs : il ne se passe rien sur cette île dite de "loi- sirs". Une "maison de la nature" fermée le week-end, un pôle restauration fermé depuis des années, une école de voile sans grande ambition et une piscine à vagues fermée 10 mois sur 12 : voilà sur quoi repose l'appellation "loisirs" de notre lac.

De plus, le règlement intérieur même du site n'est jamais respecté puisqu'il n'y a personne pour le faire respecter. Ainsi, on peut constater de nombreuses dégradations tant au niveau de la flore que de la faune, des actes de vandalisme constants que nous dénonçons vigoureusement et régulièrement. Les barbecues sauvages, la circulation de scooters et engins motorisés interdits, les chiens en liberté, les voiliers retournés et abîmés, les baignades dans une zone interdite à la baignade pour des raisons sanitaires et de sécurité (aucune surveillance), les nuisances sonores : **tout cela doit cesser ! Pour les riverains et pour les utilisateurs sans cesse importunés, dans leur quotidien ou leur excursion au parc.**

Cet ensemble d'éléments vient ternir l'image d'un site aux qualités pourtant exceptionnelles. Il nous faut nous battre pour le préserver et améliorer le cadre. Il est important d'intervenir à deux niveaux : **la sécurisation du site et son animation.**

De fait, il est nécessaire désormais de renforcer l'action du garde-pêche par des équipes de surveillance notamment les jours de forte affluence. Nous nous devons aussi de faire vivre ce site et de proposer de vraies animations, des points de restauration ou encore valoriser et entretenir le parcours sportif de santé et développer l'école de voile en partenariat avec la fédération française de voile.

Il est essentiel de construire un projet ambitieux, de le chiffrer et d'y mettre l'argent nécessaire pour offrir aux cristoliens un réel lieu de vie en pleine nature. Un centre nautique moderne, équipement indispensable pour Créteil, ouvert toute l'année sur l'emplacement de la piscine à vagues. **Ce site ne saurait être plus longtemps un lieu de transgression et doit devenir un lieu emblématique du Vivre Ensemble et d'éducation.**

Enfin, je rappellerai l'importance d'être vigilant quant au projet de téléphérique à l'évidence nécessaire entre Créteil et Villeneuve Saint Georges. Ce dernier ne doit pas impacter la vie des Cristoliens en passant toutes les 30 secondes à moins de 8 m de leurs fenêtres. Un collectif de riverains a travaillé pour proposer une alternative de tracé au STIF qui n'a pas daigné s'en saisir. Monsieur le Maire se doit de soutenir leur démarche auprès du STIF afin que nos habitants soient entendus. J'apporte pour ma part, tout mon soutien à leur proposition et à leur pétition.

## Merveilleuse Île de loisirs ??

---

Je profite enfin de cet espace d'expression pour vous informer que le dimanche 1er juillet aura lieu l'inauguration du parc de la brèche renommé Alain Ghozland en hommage à notre collègue et ami disparu dans des conditions dramatiques.

*Post-scriptum :*

